



IFSE des PA, STOP aux contes de fées !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 3 octobre 2022

L'**UFAP UNSa Justice** était présente, comme toutes les Organisations Syndicales, à la présentation du Projet de Loi de Finances au titre de 2023 effectuée par le Garde des Sceaux le 27 septembre dernier.

Concernant l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) des Personnels Administratifs, notre ministre de tutelle a indiqué qu'il sera mis fin à la division par deux de l'IFSE.

Si certains se gargarisent déjà d'avoir obtenu de « haute lutte » la multiplication par deux de l'IFSE des Personnels Administratifs des services déconcentrés de la DAP, soit ils ont mal compris l'annonce du ministre, soit ils sont totalement décorrélés des contingences budgétaires, soit ils font des promesses (qui n'engagent que ceux qui y croient) à visées électoralistes, soit, comme le pense l'**UFAP UNSa Justice**, c'est un grossier mélange des 3...

L'**UFAP UNSa Justice**, sans vouloir jouer les oiseaux de mauvais augure, n'entend pas pour autant faire de fausses promesses et faire passer des vessies pour des lanternes.

L'UFAP UNSa Justice tient donc à vous informer qu'effectivement la division par deux de l'IFSE va disparaître...

mais pour laisser place à une autre division et non à une multiplication par deux !

Le combat est loin d'être terminé concernant l'évolution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) des Personnels Administratifs des services déconcentrés de la DAP... Bien au contraire, il vient uniquement de commencer avec **ce pas de fourmi concédé par notre ministère**. Il entend toujours prendre en compte le versement de la PSS dans la fixation du montant de l'IFSE et se refuse donc toujours à reconnaître le statut spécial des PA affectés en services déconcentrés à la DAP.

L'**UFAP UNSa Justice** va poursuivre avec détermination ce combat historique pour une réelle reconnaissance du travail et de l'investissement professionnel des Personnels Administratifs de la DAP.

Visiblement, L'**UFAP UNSa Justice** semble être la seule Organisation Syndicale à même de comprendre ce que les projets de l'administration contiennent, à informer et surtout à défendre les droits et intérêts des personnels.

A moins qu'à l'approche des élections, certains sans bilan n'essaient de faire comme la grenouille...

La Secrétaire Générale Adjointe
Coralie FLAUGNATTI

Le Secrétaire National représentant de la Filière Administrative
Jean-Marc BERTRAND

